

Actualité du droit de la copropriété

Mardi 1^{er} octobre 2024

De 9h00 à 12h30

Paris ou connecté à distance en live

Programme

Quelles sont les nouvelles mesures prévues par la loi « habitat dégradé » ? Quelle est la nouvelle procédure de saisie conservatoire des charges ? Quelles pratiques en 2024 sur la rénovation énergétique dans les copropriétés ? Quels arrêts majeurs retenir ? Faites le point sur l'actualité du droit de la copropriété à l'occasion de cette matinée d'actualité

Quelles sont les nouvelles mesures prévues par la loi « habitat dégradé » ?

- **Les dispositions favorisant l'exécution des travaux**
 - L'aménagement de certains diagnostics obligatoires,
 - La création d'un nouveau diagnostic technique,
 - La réalisation par un copropriétaire des travaux d'isolation,
 - L'emprunt collectif.
- **Les dispositions facilitant la gestion des copropriétés**
 - Le principe des notifications et mises en demeure par voie électronique,
 - La résiliation anticipée du syndic,
 - L'obligation d'information par le syndic de l'existence d'une procédure de mise en sécurité ou de traitement de l'insalubrité concernant l'immeuble.
- **Les dispositions pour lutter contre la dégradation des immeubles soumis au régime de la copropriété**
 - Le mandat ad hoc,
 - Le syndic d'intérêt collectif.

Temps de questions/réponses

Le recouvrement contentieux des charges de copropriétés

- **Retour sur l'application de l'article 19-2 depuis la loi ELAN**
- **La nouvelle procédure de saisie conservatoire des charges**

Temps de questions/réponses

La rénovation énergétique dans les copropriétés : le point sur les pratiques

- Comment faire un diagnostic de performance énergétique ?
- Quelles sont les sanctions pénales pour une absence de diagnostic énergétique ?
- La responsabilité des acteurs de la copropriété

Temps de questions/réponses

Actualité jurisprudentielle : les arrêts marquants 2023/2024

- L'assemblée générale
- Les travaux
- La responsabilité du syndic
- L'annulation de l'assemblée générale
- Les parties communes spéciales
- L'activité de location meublée touristique...

Temps de questions/réponses

Clôture : temps de questions/réponses sur l'ensemble des points évoqués lors de la matinée

Le programme sera amené à évoluer au regard de l'actualité juridique

Avec les interventions de :

Laurence GUEGAN-GELINET,
Avocat à la Cour, Spécialiste en droit immobilier
BERGER & ASSOCIÉS

Alexis DE COSTER,
Responsable Métiers, Administration de Biens,
Crédit Agricole Services Immobiliers (CASIM)

Nawal BELLATRECHE-TITOUCHE,
Avocat à la Cour, Spécialiste en droit immobilier

Les plus pédagogiques :

- Regards croisés d'intervenants aux profils complémentaires
- Illustrations par des situations concrètes et des retours d'expérience des experts intervenants

Objectifs :

- Comprendre et appliquer les nouvelles obligations issues de la loi « habitat dégradé »
- Être à jour sur le contentieux des charges de copropriété
- Analyser les arrêts marquants 2023/2024

Vous êtes concernés :

- Avocat
- Notaire
- Huissier
- Juriste immobilier
- Gestionnaire de biens
- Gestionnaire de copropriété et syndics
- Responsable foncier
- Banque
- Assurance

Prérequis : Disposer de connaissances en immobilier